

5.00 crédits

18.0 h

Q2

Cette unité d'enseignement bisannuelle est dispensée en 2021-2022

Enseignants	Sibony Anne-Lise ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Fondements institutionnels du droit européen.
Thèmes abordés	Ce cours aborde le droit matériel de l'Union européenne et se concentre sur son cœur : le droit du marché intérieur. Y sont abordées les quatre libertés de circulation (libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux). Ce cours fait suite au cours de fondements institutionnels du droit européen, qui était consacré aux mécanismes d'élaboration des règles (p.e. procédures législatives) et aux techniques de mise en œuvre du droit de l'Union (p.e. recours en manquement, effet direct). Dans le présent cours, ces mécanismes entrent en action. On s'intéressera à ce que dit le droit de l'Union et non seulement à qui fait le droit et comment.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compétences spécifiques au droit européen Au terme de ce cours, les étudiants connaîtront l'essentiel des règles qui régissent le marché intérieur. Ils posséderont les savoir-faire de base nécessaires à leur application pratique dans des cas simples. Ils seront familiarisés avec l'interaction entre différentes sources de droit européen, en particulier traités et directives.</p> <p>Compétences transversales L'enseignement proposé vise également à développer, en lien avec le droit européen, des compétences transversales. Deux compétences sont plus particulièrement visées: 1) être capable d'identifier les règles applicables à une situation factuelle et pertinentes pour parvenir à un objectif pratique donné; 2) être capable de présenter par écrit dans une langue soutenue et en utilisant un vocabulaire juridique correct l'analyse juridique d'une situation concrète. À l'issue de ce cours, les étudiants seront capables d'identifier si une situation concrète relève ou non du droit européen. Ils pourront résoudre des problèmes simples relatifs à une ou plusieurs des quatre libertés et développer eux-mêmes des raisonnements typiques du droit européen.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Examen écrit. L'examen comporte la résolution d'un cas pratique et des questions. Les critères d'évaluation sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> · capacité à identifier correctement le ou les problèmes juridiques en jeu dans une situation factuelle, · identification correcte des règles de droit applicables · énoncé correct des règles applicables · qualité des explications relatives aux règles applicables · justification du choix d'appliquer une règle au regard des objectifs pratiques poursuivis · exactitude des connaissances juridiques · capacité à sélectionner les connaissances pertinentes pour répondre à la question ou au problème posé · rigueur logique du raisonnement · qualité et suffisance des justifications données pour soutenir l'analyse proposée ou la position défendue · précision du vocabulaire juridique · qualité de la construction d'une réponse écrite (lien avec la question, ordre logique des arguments, liens entre les phrases, entre les paragraphes)
Méthodes d'enseignement	Cours-séminaire avec une partie ex cathedra, une partie discussion de lectures à préparer avant le cours et une partie exercices pratiques.
Contenu	Ce cours est consacré au droit du marché intérieur européen dans ses différentes dimensions, ainsi qu'aux règles qui régissent la citoyenneté européenne. Une large place est accordée aux quatre grandes libertés constitutives du marché intérieur: libertés de circulation des marchandises, des personnes, des capitaux et des services. La libre circulation des capitaux ne sera toutefois traitée que très brièvement. Le cours comporte aussi une brève introduction au droit de la concurrence. L'enseignement met l'accent sur les méthodes caractéristiques du droit européen, tant en ce qui concerne la législation (harmonisation, reconnaissance mutuelle, coopération administrative) que la jurisprudence (schémas de raisonnements typiques de la Cour de justice de l'Union européenne).

Ressources en ligne	Documents et exercices sur MoodleUCL.
Bibliographie	<p>Lecture obligatoire</p> <p>N. de Grove-Valdeyron, <i>Droit du marché intérieur européen</i>, 5ème éd., Paris : LGDJ, 2017. Ce bref manuel contient la base indispensable. Sa lecture est obligatoire.</p> <p>Autres références</p> <p><i>En français</i></p> <p>M. Dony, <i>Droit de l'Union européenne</i>, 7ème éd., Éditions de l'ULB, 2018. Ce manuel couvre un domaine plus large que celui du cours (droit institutionnel et matériel).</p> <p>J-S. Bergé et S. Robin-Olivier, <i>Droit européen</i>, 2ème éd., P.U.F., 2011. Ce manuel présente l'originalité de traiter à la fois du droit de l'Union et du droit européen des droits de l'homme.</p> <p>L. Dubouis et Cl. Bluman, <i>Droit matériel de l'Union européenne</i>, 7ème éd., Montchrestien, 2015. Un manuel de référence, plus approfondi que le précédent, qui traite de l'ensemble du droit matériel européen : le droit du marché intérieur, sur lequel porte principalement ce cours, mais aussi les autres politiques européennes (ex. agriculture, transports, concurrence, coopération judiciaire).</p> <p><i>En anglais</i></p> <p>Catherine Barnard, <i>The Substantive Law of the EU : The Four Freedoms</i>, Oxford : OUP, 2019 (6th Edition). L'ouvrage de référence par excellence sur le droit du marché intérieur.</p> <p>Paul Craig et Grainne de Búrca, <i>EU Law : Text, Cases, and Materials</i>, Oxford : OUP, 2015 (Sixth Edition). L'ouvrage de référence par excellence en droit européen (couvre un domaine beaucoup plus large que le cours).</p> <p>Robert Schutze, <i>European Union Law</i>, Cambridge : Cambridge University Press, 2018 (2nd Edition). Manuel également très bien fait, avec moins d'extraits de jurisprudence que le précédent. Couvre également une matière beaucoup plus large que le cours.</p>
Autres infos	<p>Pour chaque séance du cours, les étudiants devront préparer des lectures et/ou un cas pratique.</p> <p>Lors de l'examen, les traités européens sont autorisés, ainsi que le recueil de documentation. Les documents autorisés ne peuvent pas être annotés. Il est en revanche permis de souligner, de surligner ou de marquer certains passages à l'aide de signets. Il est permis d'inscrire sur les signets quelques lettres ou mots qui permettent de repérer des emplacements dans le recueil de documentation. Les étudiants peuvent se munir d'un dictionnaire unilingue et/ou d'un dictionnaire bilingue.</p>
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit (horaire décalé)	DRHD2M	5		